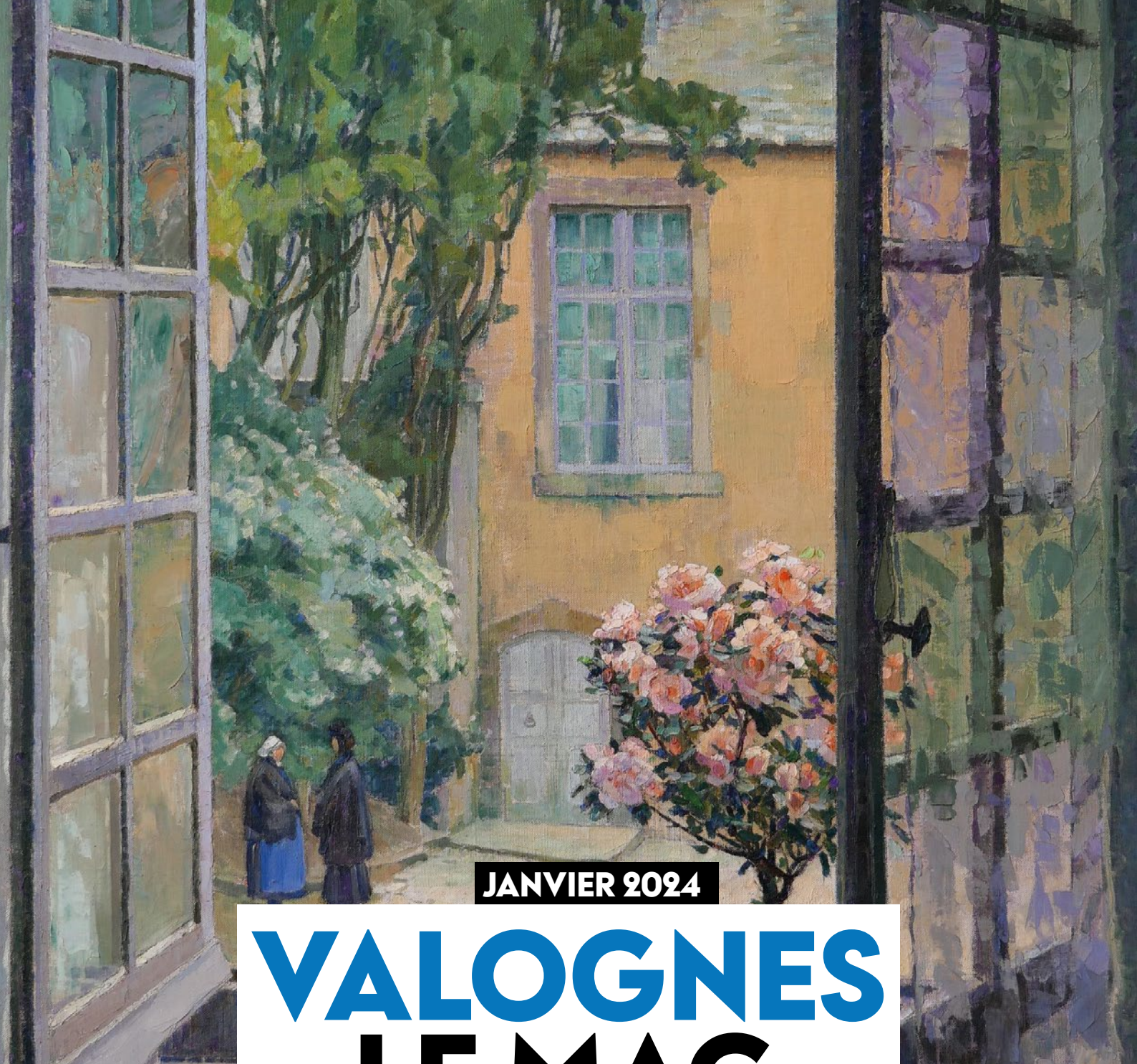




JANVIER 2024

VALOGNES

LE MAG

**BULLETIN MUNICIPAL DE
LA VILLE DE VALOGNES
RÉTROSPECTIVE 2023**



LE DOSSIER
**UNE VILLE
ET DES VIES**



SOMMAIRE

- 4 UNE VILLE QUI ANTICIPE
- 6 UNE VILLE POUR GRANDIR
- 10 UNE VILLE DYNAMIQUE
- 12 UNE VILLE SOLIDAIRE
- 14 UNE VILLE QUI S'ÉPANOUIT



17 LE DOSSIER : UNE VILLE ET DES VIES UNE VIE, DES SOUVENIRS... UNE VIE, UN AVENIR



- 21 UNE VILLE QUI SÉDUIT
- 22 UNE VILLE QUI S'ADAPTE
- 25 UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE
- 26 UNE VILLE QUI PROTÈGE
- 27 UNE VILLE EN PARTAGE : LE DON DU SANG / LES AMIS DE L'ORGUE DE VALOGNES
- 28 UNE VILLE CONNECTÉE
- 30 INFOS PRATIQUES

Revue officielle d'information
municipale de la ville de Valognes,
diffusée gratuitement
Reproduction et vente interdites

Directeur de la publication :
Jacques Coquelin
Coordination de la rédaction et de la
documentation : **Cabinet du Maire**

Crédits photos :
Agglomération du Cotentin - Association Valognes commerces et
artisans - Conseil Régional de Normandie / National Archives USA -
Jacques COTTEBRUNE - Claire DRAPIER - Christine DUTEURTRE - Sylvie
COSSELIN-GRARD - Guillaume LECHEVALIER-BOISSEL - Tous droits
réservés - Ville de Valognes

Impression : Imprimeries LE RÉVÉREND
Conception graphique : Ewen PRIGENT
Tirage : 4 500 exemplaires
Distribution : Médiaposte



Ce magazine est disponible en format
AUDIO sur le site Internet de la Ville
de Valognes www.valognes.fr ou à la
médiathèque Julien de Laillier sur CD



Brochure réalisée
et imprimée sur du
papier certifié PEFC,
en janvier 2024

Couverture :
La fenêtre ouverte 1931
Collection Ville de Valognes
Émile DORRÉE, peintre (1883-1959)

site : valognes.fr

ÉDITO

L'AVENIR EN CONFIANCE

NOUS AVONS UNE AMBITION
POUR VALOGNES, CELLE D'EN
FAIRE UNE VILLE TOUJOURS PLUS
ATTRACTIVE, ACCUEILLANTE,
MODERNE ET PERFORMANTE.



JACQUES COQUELIN MAIRE

« Communes attaquées, République menacée », ce slogan affiché comme intitulé du dernier congrès des Maires de France à la fin du mois de novembre 2023 laisse présager de l'état d'esprit qui anime aujourd'hui bon nombre d'élus municipaux de notre pays.

Il serait mal venu de nier en effet qu'un sentiment de malaise et une profonde inquiétude gagnent peu à peu bon nombre d'élus de terrain, certains d'entre eux n'hésitant d'ailleurs pas à rendre leur tablier en cours de mandat.

Les raisons sont multiples : l'explosion de la violence y compris à leur égard, l'irritabilité des administrés, les malveillants commentaires sur les réseaux sociaux, les fausses nouvelles, l'ingérence dans leur vie personnelle et privée, l'impression parfois d'être dépossédés de leurs prérogatives... le phénomène touche jusqu'au plus petit village de France.

Les raisons sont aussi souvent plus politiques : l'assèchement presque intégral des recettes fiscales des communes, combiné à une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) en berne, à la suppression de la taxe d'habitation sans compensation intégrale, et aux augmentations de masse salariale décidées unilatéralement par l'État, conduisent à une situation périlleuse qui échappe totalement à la maîtrise des Maires.

Faut-il pour autant laisser s'effriter la vitalité démocratique de nos communes ? Serait-il judicieux de devenir des apôtres du déclin et des nostalgiques de la décadence ?

Pour ma part, je ne le crois pas et je reste convaincu que nous devons, malgré l'adversité, demeurer entrepreneurs de notre avenir qui reste toujours ouvert et que nous avons à construire.

Je suis de ceux qui considèrent que plus les projets sont nombreux et les hommes entrepreneurs, plus le territoire est en bonne santé.

C'est la voie que nous avons choisie pour notre collectivité, celle du courage, de l'espérance et de l'ardeur. Nous avons une ambition pour Valognes, celle d'en faire une ville toujours plus attractive, accueillante, moderne et performante, sans rien perdre de son passé et de son histoire.

Nous attendons de l'État qu'il nous donne le « Pouvoir d'Agir », qu'il nous garantisse notre autonomie financière, cette autonomie pourtant inscrite dans la Constitution, mais dont on sait qu'elle est mise à mal par une recentralisation et une baisse des moyens qui se sont aggravées ces dernières années.

Nos projets locaux s'inscrivent dans le cadre d'un véritable aménagement de notre territoire, nous les menons au rythme de nos capacités budgétaires afin que la population valognaise dispose des équipements et des services qui répondent pleinement à ses attentes sans que les équilibres financiers puissent être mis à mal, il en va de notre responsabilité.

Notre objectif vise à créer des richesses nouvelles sur notre territoire comme nous nous y employons depuis que nous sommes élus afin de garantir nos capacités d'investissement et de maintenir l'ensemble des services à la population, sans augmenter les impôts.

La politique et l'économie sont liées l'une à l'autre comme le sont l'action et la vie. Nous ne céderons pas à la morosité et nous resterons optimistes pour demeurer acteurs de notre avenir, pour que Valognes continue d'entreprendre et d'innover.

Je partage totalement les propos de l'économiste Michel CODET qui affirme avec force que nous devons « penser local et agir global ».

Une ville, des Hommes et des vies, fiers de leur histoire, forts de leur passion et résolument décidés à construire leur avenir avec courage et beaucoup de bon sens.

FINANCES UNE VILLE QUI ANTICIPE

Délégation de **Joséphine TOSTAIN**, Adjointe au Maire

UN BUDGET AXÉ SUR LA
RECHERCHE SYSTÉMATIQUE
D'UNE MAÎTRISE TOTALE DES
COÛTS DE FONCTIONNEMENT

Le budget primitif a été voté le 3 avril 2023 : il s'élève à 24,5 millions d'euros. La part d'investissement est de 13,2 millions, consacrés principalement au financement des projets structurants. Le budget de fonctionnement s'établit à 11,3 millions d'euros. Concernant l'encours de la dette, notre capacité de désendettement est de 4,2 ans contre 3,7 ans en 2022.

Un budget axé sur la recherche systématique d'une maîtrise totale des coûts de fonctionnement mais qui se veut malgré le contexte inflationniste, toujours aussi ambitieux en termes d'investissements avec un objectif clair :

réaliser les projets clairement affichés pour continuer de développer notre ville tout en apportant notre contribution à la lutte contre le dérèglement climatique et en intervenant activement dans la transformation énergétique engagée à l'échelle nationale.

1,45 MILLION D'EUROS CONSACRÉS AU PASSAGE DE LA TOTALITÉ DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN LED

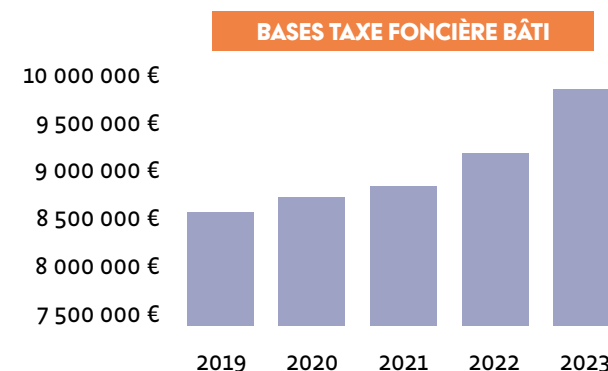
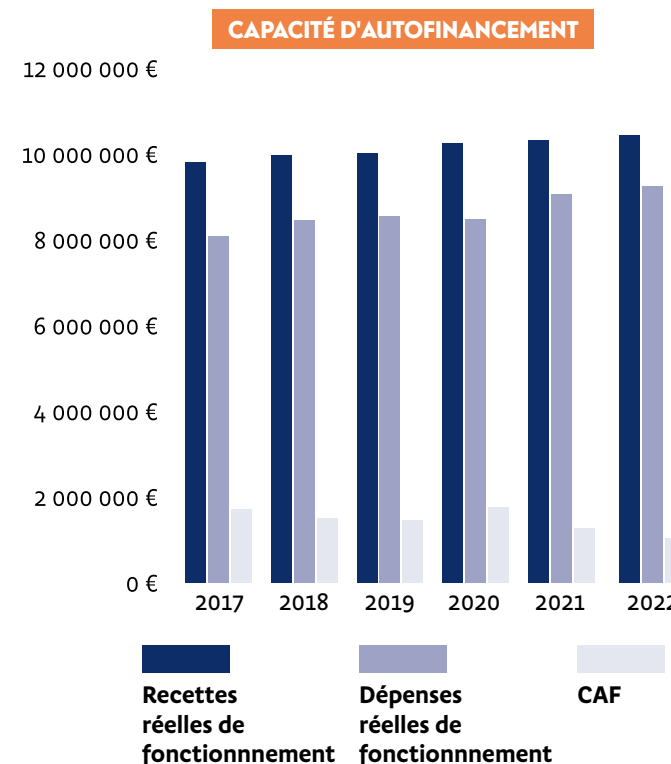
Opération bénéficiant d'un accompagnement de La Banque des Territoires, partenaire privilégié des collectivités territoriales.

ZÉRO%

D'AUGMENTATION
DES TAUX DE FISCALITÉ.
UNE VOLONTÉ MUNICIPALE QUI NE
FLÉCHIT PAS DANS UN CONTEXTE
ÉCONOMIQUE CONTRAINT.

ANNUITÉ 2023	758 480 € CAPITAL : 617 563 € INTÉRÊTS : 130 917 €
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT	4,2 ANS
ENCOURS DE LA DETTE AU 1 ^{ER} JANVIER 2023	4 393 212 €

1,1 MILLION D'EUROS D'ÉPARGNE DÉGAGÉE AU 31/12/2022



+15%

DE PROGRESSION DES BASES
DE FONCIER BÂTI

LES INVESTISSEMENTS DU MANDAT

**BERGES DU MERDERET
(2^{ème} TRANCHE) 490.000 €**

SOCIAL 194 000 €
➤ travaux logements

ÉDUCATION 494 000 €
➤ réfection de salles de classe
➤ acquisition de matériels et de mobilier

CULTURE 1 216 000 €
➤ travaux de réaménagement de la médiathèque
➤ couverture du musée régional du cidre

SPORT 486 000 €
➤ travaux d'amélioration et de mises aux normes
des bâtiments sportifs
➤ acquisition de matériels

CIMETIÈRES 274 000 €
➤ création d'un bâtiment d'accueil
➤ réfection des allées

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE
221 000 €**
➤ acquisitions de mobilier, de matériels
informatiques, de téléphonie

**SERVICES TECHNIQUES
2 180 000 €**
➤ grosses réparations et aménagements de voirie
➤ entretien et mises aux normes de bâtiments
communaux
➤ acquisition de matériels

**CENTRE TECHNIQUE DES CORDELIERS
(2^{ème} TRANCHE) 490 000 €**

**EXTENSION SALLE G. FÉVRIER
1 330 000 €**

VOIRIE 751 000 €
➤ travaux de réfection et de sécurisation de rues
(rue Carnot, rue du Chemin Vert, rue du Haut
Gallion, rue Henri Cornat, rue de l'église)

**AMÉNAGEMENT ROUTE BRICQUEBEC
313 000 €**

ÉCLAIRAGE PUBLIC 1 450 000 €

**NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE
8 000 000 €**

**SALLE CULTURELLE ET DE CONGRÈS
9 000 000 €**



ÉDUCATION
ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

UNE VILLE POUR GRANDIR

Délégation d'Odile SANSON, Adjointe au Maire

LES CLASSES D'ORCHESTRE À L'ÉCOLE AU SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

L'année musicale de l'école municipale de musique s'est clôturée par le spectacle de fin d'année, le samedi 24 juin dans le jardin Anne HEINIS avec la participation des classes d'orchestre à l'école. Petits et grands musiciens se sont retrouvés pour présenter le travail réalisé pendant l'année scolaire. Excellent moment musical dans une ambiance festive et conviviale autour des danses du monde.

RETENEZ DÈS À PRÉSENT LA DATE DU VENDREDI 21 JUIN 2024

Nos jeunes musiciens se produiront à l'occasion de la fin de cycle des trois années de l'Orchestre à l'école. L'histoire se poursuivra, dès la rentrée de septembre 2024, où les élèves de CE2 commenceront un nouveau cycle de trois années de pratique instrumentale sur temps scolaire en toute gratuité pour les familles dans le but de former à leur tour un nouvel ensemble orchestral.

NOTRE ÉCOLE, FAISONS-LA ENSEMBLE

Dans le cadre des travaux du Conseil national de la refondation, des concertations se déploient depuis plusieurs mois dans les écoles, collèges et lycées volontaires, avec pour perspective la liberté d'innovation des équipes portée par une dynamique collective. Les communautés éducatives peuvent choisir de s'inscrire dans cette démarche de concertation et d'innovation pédagogique destinée à favoriser la réussite et l'épanouissement des élèves. Basée sur la concertation entre tous les acteurs intervenant en milieu scolaire et sous la responsabilité du directeur d'école, il s'agit, après constat de l'existant, de faire émerger des idées d'évolution ou de transformation à travers l'écriture consensuelle d'un nouveau projet pédagogique pluriannuel qui fixe sur tout ou partie des trois dimensions fondamentales que sont l'excellence, l'égalité et le bien-être, les priorités de la communauté éducative et le plan d'action permettant de les réaliser.

Nos écoles ont bénéficié d'un accompagnement de la part des autorités académiques et de crédits du Fonds d'innovation pédagogique, à travers les deux projets suivants :



AU GROUPE SCOLAIRE DU QUESNAY : LA FRESQUE ERASMUS

Inaugurée le vendredi 23 juin 2023, la fresque Erasmus, réalisée par Dominique de SOUZA, artiste peintre, et les élèves autour de notions de partages, de rencontres, d'amitiés, de voyages, de richesse culturelle. Autant de valeurs propices à un bon climat scolaire, qui s'inscrivent dans le prolongement de l'engagement européen, en particulier avec l'Italie (SICILE), la POLOGNE et la ROUMANIE. Les élèves du Quesnay accueilleront leurs homologues européens du 13 au 17 mai 2024.



AU GROUPE SCOLAIRE ALEXIS DE TOCQUEVILLE-LÉOPOLD DELISLE : LA SCULPTURE SUR 5 ANS

➤ Découverte et pratique de la sculpture en cycle 2,
➤ Rencontre et échanges avec des sculpteurs locaux,
➤ Pratique avec des intervenants artistes,
➤ Visite de musées à proximité,
➤ Fréquentation régulière des galeries locales (Hôtel-Dieu, lycée Henri Cornat)
➤ Visite de musées parisiens en cycle 3. Ce projet est élaboré en collaboration avec le collège Félix Buhot et le lycée.

UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL PÉRISCOLAIRE (PEDT) POUR LA PÉRIODE 2023-2026

Dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, et grâce à une dynamique partenariale, le nouveau PEDT vient d'être élaboré. Dans le prolongement de l'école, ce dispositif favorise la continuité éducative sur les temps périscolaires du matin, du midi et du soir en lien avec l'accueil de loisirs du mercredi, renforçant le lien entre le périscolaire, les écoles et les parents, dans un but de cohérence des différents temps de la journée de l'enfant.



ATELIERS PÉRISCOLAIRES

Moments privilégiés de découverte autour de la musique, de l'environnement, de la culture, du sport, du bien-être.



APPRENTISSAGE DE LA DÉMOCRATIE

Les CM2 du groupe scolaire Alexis de Tocqueville/Léopold Delisle dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale, jeudi 9 novembre 2023. Cette visite a été organisée avec Stéphane TRAVERTE, ancien Ministre, Député de la 3^e circonscription de la Manche.



SUR LE TEMPS DU MIDI À L'ÉCOLE LÉOPOLD DELISLE

Les enfants peuvent déjeuner avec les camarades de leur choix, ils peuvent participer à différentes activités semi-dirigées (activités manuelles, jeux de société, jeux musicaux, activités calmes), à des activités libres (billes, foot, cerceaux et autres jeux de ballon) ou même se reposer. Les activités sont le fruit d'une concertation entre les animateurs et les enfants.

JE SOUHAITE FAIRE DE LA MUSIQUE MAIS QUE CHOISIR ?

J'APPRENDS UN INSTRUMENT

à partir de 7 ans

Apprentissage d'un instrument en cours individuel de 20 minutes / semaine en initiation puis de 30 minutes dès le 1^{er} cycle + Cours de formation musicale-FM Symphonic, obligatoire 1h / semaine ou 1h15 / semaine pour les adultes, ensuite une pratique collective dès que le niveau le permet.

La classe de chant est accessible à partir de la classe de 6^{ème}.

JE JOUE D'UN INSTRUMENT ET JE VEUX JOUER À PLUSIEURS, JE SUIS AMATEUR

Pratiques collectives de 45 mn à 1h30/ semaine à partir de la 3^{ème} année de pratique instrumentale, il est possible d'intégrer un ensemble, un atelier, un orchestre de l'école, en complément de sa formation ou en pratique seule.

CLASSE DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE

à partir de 7 ans

L'atelier découverte permet de rencontrer les professeurs et d'essayer tout au long de l'année les instruments enseignés à l'école de musique, par période de 3 séances de 20 minutes en binôme, selon un planning prévisionnel établi à l'année. Les parents inscrivent l'élève toutes les trois semaines à l'instrument choisi, via le tableau disposé dans le hall de l'école de musique.

À l'issue de l'année scolaire, l'enfant pourra choisir de façon plus affinée et réfléchie l'instrument qu'il pratiquera l'année suivante.

Séance 20 mn / semaine en binôme. En complément, l'élève est fortement encouragé à participer à la Chorale d'enfants.

PRATIQUE COLLECTIVE

➤ Atelier de musiques actuelles

Travail en groupe autour des musiques amplifiées, le répertoire abordé est essentiellement rock, pop, jazz, reggae... dès le 1^{er} cycle.

➤ Chorale Choeur de Valognes

Pour les adultes, ouverte à tous, répertoire chanson française, classique, pop, gospel, etc.

➤ Atelier Beatbox

Initiation aux sons et techniques du beatbox, jeux de sonorités vocales (scratch...) Préparation de la voix. Écoute et exercices de reproduction... dès la 2^{ème} année.

➤ Atelier Flex ensemble

À partir du 1^{er} cycle, pour les adultes désirant découvrir le travail d'orchestre autour d'un répertoire varié.

➤ Ensemble orchestral

À partir du 2^{ème} cycle, travail autour des projets de la saison musicale.

➤ Orchestre à cordes

Pour les violonistes, altistes, violoncellistes et contrebassistes... dès le 1^{er} cycle.

➤ Ensembles de classes

Piano 4 mains, ensemble vocal, ensembles de guitares, cuivres, etc.

ÉVEIL MUSICAL

enfants de 5 et 6 ans

à partir de la Grande section - 45 mn / semaine

Approche de la musique par l'espace sonore, la notion rythmique, découverte des instruments de musique. L'éveil musical est avant tout une approche sensorielle.

CHORALE ENFANTS

de 6 à 11 ans à partir du CP - 1h / semaine

L'objectif est de développer la voix, l'audition, la concentration, l'écoute des autres, la mémoire, la respiration, le mouvement, tout cela dans un esprit ludique et agréable.

MUSIQUE ET HANDICAP

L'enseignement musical adapté est proposé en cours collectifs, utilisant comme support un parc instrumental varié : percussions africaines, orgue sensoriel, ludophones...

Il est possible de s'orienter vers un apprentissage instrumental en individuel.

ENSEIGNEMENTS PROPOSÉS

Les cours de formation musicale et FM Symphonic sont obligatoires durant toute la durée du cursus instrumental ou vocal, jusqu'à validation de la fin du 2^{ème} cycle.

➤ Vents

Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba

➤ Cordes

Violon, Violoncelle, Contrebasse

➤ Instruments polyphoniques

Piano, Accordéon, Guitare, Guitare amplifiée, Guitare basse

➤ Percussions

Batterie, Percussions classiques

➤ Voix

Chant

CLASSES THÉORIQUES

➤ Formation musicale

➤ FM Symphonic

➤ Soutien FM

➤ Classe d'écriture musicale

MUSIQUE ET HANDICAP

L'école de musique propose des cours d'enseignement musical adapté en collectif ou individuel.

PRATIQUE COLLECTIVE

➤ Éveil musical à partir de 5 ans

➤ Classe découverte à partir de 7 ans

➤ Chorale enfants

➤ Chorale Choeur de Valognes

➤ Atelier musiques actuelles

➤ Atelier beatbox

➤ Flex ensemble

➤ Ensemble orchestral

➤ Ensembles de classes

La direction de l'école municipale de musique se tient à votre disposition pour tous renseignements.
Tél : 02 33 95 00 58
École municipale de musique -
place Jacques Lemarinel



SPORT
JEUNESSE
VIE ASSOCIATIVE

UNE VILLE DYNAMIQUE

Délégation de Sylvain CAILLOT, Adjoint au Maire

LA JEUNESSE À L'HONNEUR

L'espace Jeunes et la Structure Information Jeunesse sont les structures phares des activités et services proposés aux jeunes qui les fréquentent. L'ouverture du lundi au vendredi, de 12 heures à 18 heures et durant les vacances scolaires, permet à chaque jeune d'y trouver sa place. Cette année 2023 a été riche en animations avec notamment :



LES QUARTIERS DE L'EMPLOI

En partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation, le centre familial et social et le service Jeunesse, la 5^{ème} édition du 13 avril a connu un franc succès. Cinquante-quatre structures présentes - agences d'emploi, industries, entreprises du bâtiment, aide à la personne, transport, nettoyage, banque, armée... Deux cents personnes ont pu être accueillies et dans les jours suivants, dix-neuf entretiens d'embauche ont eu lieu. En amont de cette rencontre, un atelier « se préparer à rencontrer des employeurs » avait été animé pour anticiper les entretiens avec les entreprises.

LE CHANTIER JEUNES AU STADE DE RUGBY

Cette action vise à sensibiliser les jeunes à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine. Ainsi, dix jeunes ont œuvré durant l'été 2023 au démoussage et au nettoyage des mains courantes du stade. En contrepartie, les adolescents ont participé à des sorties offertes par la ville (Parcs d'attractions, cinéma 3D...).



LA FÊTE DU JEU

Le samedi 3 juin, plus de six cents personnes se sont pressées au complexe Marcel Lechanoine de 11 heures à 18 heures pour prendre part aux animations originales et intergénérationnelles placées sous le signe de la créativité et de l'échange, avec l'implication de jeunes adhérents de l'espace Jeunes sur des ateliers spécifiques. « Réunir les Valognais autour du jeu et sous toutes ses formes », tel était le mot d'ordre de la journée avec une offre adaptée à tous les publics, allant des cubes en mousse pour les tout-petits, à la réalité virtuelle pour les plus grands.



NOVEMBRE MOIS DE L'INFORMATION JEUNESSE

En novembre 2023, le réseau Information Jeunesse de la Manche a pu promouvoir ses services en communiquant sur les actions de ses structures sur le département. **C'est quoi, le mois de l'I.J. ?**

➤ accéder à l'information pour les jeunes est un enjeu majeur dans la construction de leur parcours et leur accès à l'autonomie. C'est pourquoi la structure Info Jeunes a souhaité valoriser cette 5^{ème} édition autour de la santé et du sport chez les jeunes.

➤ le projet s'est basé sur un seul constat : les jeunes font de moins en moins de sport ; le nombre d'adolescents atteints de diabète augmente chaque année de 2 %. Pour tenter de sensibiliser les jeunes à ce fléau, la Structure Info Jeunes a proposé différents ateliers, encadrés par une éducatrice sportive et une diététicienne. La projection d'un film-débat sur l'alimentation et le sport ponctuera ce projet début 2024.



LE PROJET TIME TO MOVE

Dans le cadre de la convention « Eurodesk », un projet sur la mobilité des jeunes a été organisé début novembre. Parce qu'une mobilité internationale commence par une mobilité locale, l'équipe Jeunesse a présenté aux jeunes, les différents dispositifs de mobilité et réseaux mis à leur disposition pour se déplacer en toute autonomie. Les jeunes ont préparé un trajet aller/retour Valognes - Cherbourg-en-Cotentin avec pour objectif d'utiliser différents moyens de transport sur une petite distance, en appréhendant les volets économique et écologique.



ZOOM MÉTIER

Bertrand BONDRY

Chef d'équipe au Centre Technique du Sport

➤ **Que faisiez-vous avant de rejoindre la ville de Valognes en juin 2023 ?**
J'avais la responsabilité du parc sportif de la Commune DES MOLIÈRES dans Les Yvelines. Un espace regroupant une piscine, un gymnase et des terrains sportifs engazonnés.

➤ **Quelles sont vos missions au sein du Centre Technique du Sport de Valognes ?**

L'équipe du Centre Technique du Sport a pour mission de permettre au public d'accéder aux installations sportives dans un cadre sécurisé et agréable. Plus particulièrement en veillant à ce que nos installations soient conformes à la fois à la réglementation des Établissements Recevant du Public (ERP) et aux diverses normes des fédérations sportives auxquelles sont affiliés nos clubs locaux.

➤ **Après ces 6 premiers mois à la tête du Centre Technique du Sport, quel est votre regard sur l'activité associative à Valognes ?**

À l'image du Forum des associations du 9 septembre dernier qui a accueilli pas moins de 52 associations, le baromètre de la dynamique associative est au beau fixe, grâce à de nombreux équipements et à l'aide logistique apportée par le service à l'occasion de manifestations et d'événements associatifs.

L'espace gymnique Jean Béchet, actuellement en construction, témoigne de l'attention que la ville porte aux besoins des usagers. Le Centre Technique du Sport s'y emploie au quotidien.



L'ANNÉE 2023, PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'ENTRAIDE, DU PARTAGE ET DE LA CONVIVIALITÉ

CINÉMA À 1 €

Le dispositif Cinéma à 1 €, mis en place en 2018 en partenariat avec le cinéma Trianon, facilite l'accès à la culture. Cette action permet aux familles valognaises de se voir attribuer sous conditions de ressources, sur demande, 2 entrées à 1 € par an et par personne.

Une communication intensifiée sur ce dispositif, notamment auprès du Secours Populaire, porte ses fruits avec une augmentation significative des tickets remis cette année.

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

La Bourse au permis de conduire est une aide financière d'un montant de 600 ou 800 € accordée sous conditions de ressources aux jeunes âgés de 16 à 25 ans et aux bénéficiaires de minimas sociaux, en contrepartie de 30 heures de bénévolat réalisées lors de manifestations organisées par les associations locales ou la collectivité.

Au 31 octobre 2023, seize jeunes et un adulte sont entrés dans le dispositif alors qu'en 2022, seules six personnes étaient concernées.

ATELIERS CUISINE

Organisés chaque fin de mois à La Maison des Solidarités lors de la distribution des colis alimentaires par le Secours Populaire, les ateliers Cuisine permettent de réaliser des recettes faciles avec les denrées disponibles fournies par cette association. Après une année de fonctionnement dans ce nouveau lieu, les échanges qui se créent constituent une réelle animation au sein de La Maison des Solidarités, appréciée de tous.

La Maison des Solidarités remplit pleinement sa fonction première de regrouper pour mieux aider.



SENIORS EN VACANCES

Cette action, portée par le CCAS en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, permet à vingt-sept seniors remplissant les conditions d'éligibilité (notamment pour les primo-partants en priorité) de bénéficier d'un séjour d'une semaine au coût modulé en fonction de leurs ressources.

Placé d'une part sous le signe de la mixité sociale et, de la lutte contre l'exclusion et l'isolement d'autre part, ce séjour est aussi l'occasion de créer des relations pérennes entre participants. Le témoignage de Monsieur et Madame BOISSET qui ont accepté de nous livrer leur ressenti, le confirme :

« Nouveaux valognais lors de notre inscription pour participer au séjour Seniors en vacances, ça nous a fait du bien de ressortir après une longue maladie ! On ne connaissait personne à Valognes et ce séjour nous a permis de rencontrer nos voisins. Nous les voyons chaque semaine pour jouer à la belote ».

En juin 2023, les seniors se sont rendus en train au Pays Basque, entre mer, forêts, lacs au village vacances Cap Océan à SEIGNOSSE. Ce nouveau mode de transport retenu par la Municipalité a été l'occasion :

- de démontrer aux participants qui n'utilisent pas ou peu le train, sa facilité et son accessibilité à tous,
- de se déplacer de façon plus écologique,
- et d'assurer un meilleur confort pour les voyageurs (trajet plus rapide, mobilité possible au cours du voyage).

Challenge remporté à l'unanimité des vacanciers.

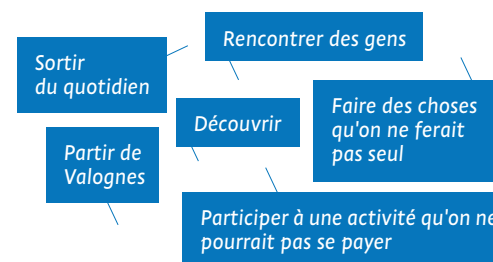
En 2024, direction l'ALSACE... Début des inscriptions lundi 12 février.



SORTIE INTERGÉNÉRATIONNELLE À PARIS

Chaque année, au printemps, le CCAS met en place une sortie intergénérationnelle avec pour objectifs de renforcer la fonction parentale, de développer des solidarités et de parfaire l'autonomie.

Organisée en 2023 le samedi 21 avril, trente valognais – petits et grands – se sont dirigés vers la capitale par le train. Ils étaient enchantés de découvrir Paris : tour des principaux monuments en bus, balade sur la Seine en bateau-mouche.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉPILEPSIE

Dans le cadre de la journée internationale de l'Épilepsie qui se tient chaque année le deuxième lundi de février dans plus de 140 pays, la Municipalité a répondu présente à la sollicitation de l'Association ÉPILEPSIE France en illuminant de violet la façade de l'Hôtel de ville, couleur symbolisant la maladie. Cette mise en lumière vise à sensibiliser le public à cette maladie neurologique, insuffisamment connue, qui touche en France plus de 650 000 personnes.

REPAS DES AÎNÉS

Le tour de France culinaire continue. Après la Corse et le Pays Basque, direction l'Alsace en 2023. Ainsi, dimanche 15 octobre, trois cent seize convives étaient réunis pour déguster un repas aux saveurs alsaciennes dans une ambiance musicale du duo Duke O'Kalann autour de chansons françaises et anglophones. Les doyens de l'année, Solange MIGNOT et Jean AUBRIL, ont été mis à l'honneur par les élus. Les serveurs, dont plusieurs bénéficiaires de la bourse au permis, habillés aux couleurs de l'Alsace, ont contribué à la réussite de ce temps convivial.

« Nous avons la volonté chevillée au corps de faire en sorte que la présence des aînés dans la commune soit vécue comme une chance et non comme une charge », tels ont été les mots prononcés par Monsieur le Maire pour marquer l'attachement de la collectivité à ses aînés.

OFFRE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le parc locatif de logements sociaux comprend 898 logements, selon la répartition suivante :

➤ Manche Habitat :

284 appartements et 123 pavillons,

➤ SA HLM du Cotentin :

249 appartements et 203 pavillons

➤ SA HLM Coutances-Granville : 39 pavillons.

Au 31 octobre, 901 demandes de logement étaient comptabilisées : 607 pour une première demande, 294 pour une demande de mutation, tous territoires confondus.

À la fin octobre, 47 demandes de logement ont ainsi pu être satisfaites.



DISPOSITIF SOLIDARITÉ TRANSPORT

Le CCAS souhaite développer sur son territoire le dispositif « Solidarité Transport », mené à l'échelle départementale par la Fédération Familles Rurales. En effet, malgré les efforts constants de développement du réseau Cap Cotentin, une partie de la population demeure en difficulté pour se déplacer.

ACTION « BIENVENUE À LA RETRAITE »

Impulsée par la CARSAT, cette action s'est déclinée en sept ateliers autour de la préparation à la vie de retraité(e). Plusieurs thèmes ont été abordés : le budget, les envies, les projets, l'épanouissement, le bénévolat, les démarches administratives. Ces ateliers se sont tenus du 30 mai au 4 juillet 2023, le mardi matin de 10 heures à 12 heures à La Maison des Solidarités. Lors d'une séance Bilan le 19 septembre, l'ensemble des participants s'est montré satisfait des apports de ces ateliers, qui ont permis à travers de riches échanges, de faciliter et mieux accepter ce changement de vie. Au-delà, cet espace a favorisé la création de liens dans un esprit de partage et de convivialité.

DUODAY, UNE PLACE DEVANT L'ENTREPRISE, C'EST BIEN ; UNE PLACE DEDANS C'EST MIEUX

En 2023, la ville de VALOGNES a participé à la 6^{ème} édition nationale du DuoDay, action permettant de faire découvrir un métier à une personne en situation de handicap en partenariat avec l'ESAT. L'objectif tend à changer le regard porté sur le handicap.

Ainsi, le 23 novembre, les agents du Centre Familial et Social ont accueilli Mathilde pour découvrir le métier d'Agent d'accueil. L'intéressée s'est félicitée de cette immersion en ces termes : « Je suis très contente de venir découvrir le métier d'Agent d'accueil. Je me sens proche des gens, ça me change de mon travail d'entretien à l'ESAT. Pour l'instant, je réfléchis pour savoir si je veux revenir faire un stage plus long et mieux me rendre compte de toutes les missions. L'équipe est formidable ! ».

Ce dispositif vise à mettre en lien des chauffeurs bénévoles et des usagers non imposables ayant besoin de se déplacer. Une indemnité est versée par l'usager au chauffeur bénévole. Pour pouvoir le déployer, il est nécessaire de trouver une association valognaise qui serait volontaire pour porter cette action. L'association doit être composée à terme, de 4 personnes minimum, 1 coordonnateur et 3 bénévoles. Si vous êtes intéressé(e) pour créer une association ou développer cette action au sein de la vôtre, contactez le Centre Familial et Social.

Le service Social se tient à votre disposition pour tous renseignements sur ces différentes actions.

Tél : 02.33.95.82.30. – Centre Familial et Social - 6 rue Binguet



CULTURE PATRIMOINE

UNE VILLE QUI S'ÉPANOUIT

Délégation de **Françoise THURAT**, Adjointe au Maire

INAUGURATION DU 28 JUIN 2023



FIN DES TRAVAUX À LA MÉDIATHÈQUE JULIEN DE LAILLIER

Tous les espaces ont été repensés, rénovés, fruit d'un formidable travail : architecte, artisans, services techniques de la ville, avec l'implication pleine et entière de l'équipe de la médiathèque. Ils ont composé une superbe partition pour répondre toujours mieux aux besoins de la lecture publique, pour petits et grands.

L'équipe vient aussi de changer de capitaine : Laurianne THUAL-TARIN, dans la maison depuis 1992, a cédé la barre à Frédéric PRILLEUX, nouveau directeur, qui en écrira un autre chapitre en apportant une attention particulière aux plus jeunes.



UN PUBLIC ÉMU

MENTIR LO MINIMO

Pour une création intime et épurée de la Cie Alta Gama, toute en subtilité et émotion, autour de la question du corps, de sa représentation et de l'acceptation de soi lors des Estivales de juillet 2023.



FESTIVAL ENFIN LES BEAUX JOURS

DU 7 AU 11 MARS 2023

Jean-Claude MOURLEVAT, auteur, lauréat en 2021 du prestigieux prix commémoratif Astrid Lindgren considéré comme le Nobel de la littérature jeunesse, et 1^{er} français à le remporter, et Antoine RONZON, illustrateur, ont enchanté leur public : « une bouffée de fraîcheur dans l'antagonisme d'un monde qui évolue entre les rouages de la guerre et les mirages de paix ».



LES COLLECTIONS DE LA VILLE S'EXPOSENT

« DISTILLER À VALOGNES, DES APOTHICAIRES AU TOURNANT DU XX^e SIÈCLE »

Le musée régional du cidre, fermé pour un grand lifting travaux, n'a cependant pas laissé dormir ses ressources qui se sont données à voir autrement. Une riche muséographie, puisant à la fois dans les collections muséales, du fonds des Beaux-Arts et du fonds ancien de la médiathèque Julien de Laillier.



« LA MAISON DU GRAND QUARTIER NOUS RACONTE... »

Dans le même temps, le public a pu découvrir cette exposition dans le jardin Anne Heinis. Au cours de l'année 2024, elle sera visible à la résidence autonomie Les Mimosas.



BLACK BOY

Musique blues et narration se sont complétées en symbiose : une vibration sensible en hommage au roman autobiographique mythique et bouleversant de Richard WRIGHT : grâce à la découverte de la lecture et l'écriture, un enfant, confronté à l'injustice, la misère, la violence des rapports entre noirs et blancs, réussit à sortir du carcan dans lequel tous se complaisent à l'enfermer.

ZOOM MÉTIER Frédéric PRILLEUX

Bibliothécaire, responsable
de la médiathèque Julien de Laillier

Un samedi matin comme un autre : la médiathèque ouvre ses portes. L'équipe est prête pour une nouvelle journée d'accueil. Mais quand il ne s'agit pas d'accueillir le public, quelles sont les missions et tâches d'un bibliothécaire ?

Arrivé à Valognes en juin dernier pour prendre la suite de Lauriane THUAL-TARIN à la direction de la médiathèque Julien de Laillier, Frédéric PRILLEUX est bibliothécaire depuis plus de trente ans. Après deux Certificats d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire (CAFB) – options Jeunesse et Cinéma - il apprend les bases du métier durant cinq ans à la Bibliothèque départementale de Haute-Marne, au sein du secteur jeunesse. Il passe ensuite un quart de siècle en Bretagne, d'abord à Pordic (Côtes d'Armor), où il met en oeuvre le passage d'une bibliothèque associative à une médiathèque, puis à l'intégration au réseau intercommunal des Médiathèques de la Baie de Saint Briec. Puis direction le Finistère et Landivisiau, où il conçoit le réaménagement de l'espace Accueil du public, et participe à nouveau à l'intégration de la bibliothèque Xavier-GRALL au sein du réseau des bibliothèques du Pays de Landi.

Frédéric PRILLEUX connaît donc bien toutes les facettes de ce métier passionnant, qui, au-delà de la mission essentielle d'accueil du public, comprend des tâches quotidiennes souvent méconnues du grand public. Comme par exemple celles qui relèvent de la bibliothéconomie (maîtrise du circuit du document et des règles normalisées de catalogage, gestion d'un logiciel

de bibliothèque, veille équilibre et cohérence du catalogue...) ou de la gestion administrative d'un établissement culturel (suivi de la commande publique et des budgets, gestion de plannings, gestion du personnel...).

Ce nouveau poste est aussi l'occasion pour FP de découvrir le fonds ancien exceptionnel de la médiathèque, 20 000 ouvrages, mis en valeur chaque année lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Tout cela constitue le coeur de la profession, avec un autre pilier du métier cher à Frédéric PRILLEUX : l'action culturelle, qui permet de valoriser et faire vivre les collections des médiathèques, au-delà des « simples » opérations de prêt. Et à Valognes, le nouveau bibliothécaire s'est vite rendu compte que l'action culturelle était déjà bien présente dans les habitudes de la médiathèque. Outre le Prix Littéraire de la ville de Valognes co-organisé avec le lycée Henri Cornat, ainsi que le Prix (national) des Incorruptibles, récompensant des ouvrages de littérature Jeunesse, un atelier d'écriture est proposé à l'Hôtel-Dieu, des après-midis mensuels Jeux et heures du conte ont lieu à l'espace jeunesse de la médiathèque. En mars, le festival original et dynamique « Enfin les beaux jours » donne carte blanche à un artiste durant quatre jours pendant lesquels se succèdent rencontres littéraires, spectacles tout public, expositions... Cette année, la ville de Valognes accueillera Arnaud LE COUFFLEC, chanteur-écrivain-créateur de spectacles pour enfants.

À l'heure du presque-tout numérique, les médiathèques ont vu leur rôle évoluer ; il s'agit ici d'accompagner l'usager dans son désormais quotidien d'internaute : aide à la recherche, conseils de bonnes pratiques en ligne, et aide à l'utilisation de « Transat », précieux portail de ressources numériques de la Bibliothèque Départementale de la Manche (BDM).

La Ville de Valognes a par ailleurs signé une convention avec la BDM pour le dépôt pendant deux ans à la médiathèque d'une quinzaine d'instruments destinés au prêt (guitare,

basse, ukulélé, clavier, synthétiseur...), permettant à chacune et chacun d'expérimenter une pratique musicale. Les instruments sont à la disposition du public depuis début janvier 2024, dans un nouvel espace musique.

Enfin, le nouveau bibliothécaire est un passionné de bandes dessinées et de littérature polar ; il ne manquera pas d'en faire profiter le public, tout en restant à l'écoute des usagers, et en veillant à ce que la médiathèque Julien de Laillier soit de plus en plus en phase avec son temps, pleinement ancrée dans son siècle.

LE DOSSIER

UNE VILLE ET DES VIES UNE VIE, DES SOUVENIRS... UNE VIE, UN AVENIR

"des femmes
et des hommes
d'exception
qui ont marqué
l'histoire de notre
ville".

Les périodes les plus tumultueuses de l'histoire ont cette particularité de révéler les plus grands héros que le monde ait connus.

La Seconde Guerre Mondiale, l'occupation nazie, les brimades et les arrestations arbitraires, les tortures, les bombardements de Valognes en juin 1944, autant de situations et d'événements qui ont révélé des femmes et des hommes d'exception qui ont marqué l'histoire de notre ville.

Le quatre-vingtième anniversaire de la Libération de Valognes est une formidable occasion de rendre hommage à ces héros qui ont, à jamais, gravé leur nom et leur vie dans le marbre de l'histoire de la ville.

C'est pour honorer leur mémoire que la feuille de la liberté se dévoilera bientôt sur la place qui porte le nom de l'un de ces héros.

édiathèque
Julien de Laillier

Collections
(hors Fonds ancien)

69 772 livres

3 336 CD

1 157 DVD

Abonnements à une centaine
de revues et journaux

Fréquentation

1 452 inscrits

45 160 prêts

Un travail d'équipe !

Autour du bibliothécaire, l'équipe est composée depuis 1^{er} janvier 2024 de Catherine FRANÇOIS, Patrick LEDOT, Jessica GILLARD (Secteur Adultes), Anne-Sophie RAFFRAY, Anne-Marie TEICHE, Théo PRONOST, (Secteur Jeunesse), Virginie BERTRAND (Logistique et équipement des documents) et de Christine DJAFFER (Entretien).



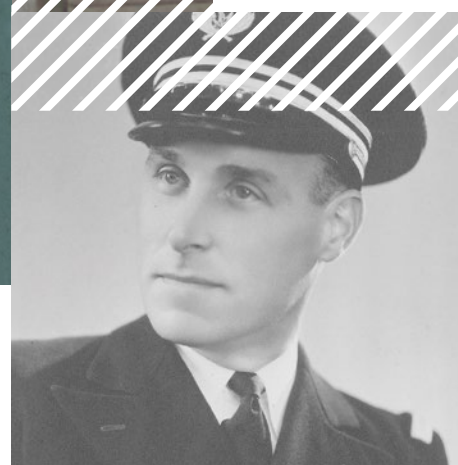
Chacun sait que la ville de Valognes a beaucoup souffert lors des bombardements des 6, 7 et 8 juin 1944. Valognes, première ville de France à être bombardée par les alliés, a été détruite à 75 %.

Le nombre de victimes en a été considérable, même s'il ne peut encore aujourd'hui être formellement confirmé. Un peu plus de 300 morts selon certains historiens, plus de 400 selon la plaque apposée sur un monument au cimetière Saint Malo, la vérité se situant vraisemblablement entre ces deux nombres. Valognes honorera ses morts et commémorera sa Libération lors d'une journée de mémoire le 22 juin 2024.

À cette occasion, les élus valognais ont souhaité rendre hommage aux femmes et aux hommes de ce secteur qui ont organisé et animé la résistance. Une œuvre d'art sera dévoilée sur la place Jacques Lemarin et deux tables pédagogiques seront installées pour continuer de transmettre ce devoir de mémoire.

Même s'il est impossible de suivre chronologiquement l'implantation des mouvements de résistance dans le département de la Manche, un très important travail de recherche réalisé par des historiens locaux a permis d'établir une liste d'hommes et de femmes qui, animés par une volonté farouche de retrouver leur liberté, se sont engagés dans une démarche de résistance à l'occupant sans avoir parfois conscience de ce qu'ils allaient pouvoir réellement mettre en œuvre pour y parvenir.

Dans un excellent ouvrage qu'il a consacré à ce sujet, Marcel LECLERC nous confirme l'action particulière menée par **Jacques BERTIN de la HAUTIERE** dès 1940, tout juste après avoir été démobilisé. Écœuré par la signature de l'armistice, déçu de ne pas avoir pu rejoindre l'Angleterre, il se jure de mettre tout en œuvre pour aider les Alliés. Dès le mois d'octobre 1940, Jacques BERTIN de la HAUTIERE entre en contact avec son ami Eugène DEPIROU de Saint-Vaast-la-Hougue et, ensemble, ils commencent à organiser un réseau de renseignement. Sous leur impulsion, le réseau « Saint Jacques » va devenir dès 1941, le réseau le mieux structuré et le plus efficace du Département.



Jacques BERTIN de la HAUTIERE

Au sein de ce groupe, on retrouve Jean LEBAS, le directeur de la laiterie, André GAILLARDON, le principal du Collège, le gendarme LEPENHUEL, mais aussi l'électricien Gustave CARDET et sa femme qui seront désignés comme « boîte aux lettres », sans oublier Norbert BOUQUET, l'assureur dont le nom de code n'est autre que « La Fleur ».

Ce sont donc les noms de ces femmes et ces hommes qui seront gravés sur les tables comme dans notre mémoire pour que leur engagement, leur sacrifice, ne soient jamais oubliés.

La Fondation de la France Libre, représentée dans la Manche par Monsieur Michel LEBLOND ainsi que Monsieur le Préfet, sont très impliqués dans cette opération qui marquera considérablement cette journée du souvenir.



"...ouvrir des fenêtres d'espoir dans notre monde désorienté, emmener sur des chemins de renouveau et d'élévation, allier le sens et l'esthétique."

Pour ce projet, il s'agissait de concilier 4 points déterminants : le thème, les souhaits de mes commanditaires, le respect du cahier des charges, et un accord avec le site choisi.

LE THÈME

Il invitait à célébrer la mémoire des résistants, à rendre hommage à ces hommes qui ont choisi de ne rien céder devant l'oppression et de défendre des valeurs de liberté même au prix de leur vie. Des valeurs intemporelles qui tendent pourtant à s'effacer devant la montée de l'individualisme, alors qu'elles n'ont rien perdu de leur actualité, pour ne pas dire de leur urgence !

LES SOUHAITS DE MES COMMANDITAIRES

Ils désiraient une œuvre positive, dynamique, expressive, qui dégage une belle énergie voire une forme d'optimisme ; qui parle à tous de manière très directe, tout en rejoignant le projet pédagogique de transmission aux jeunes générations.

LE RESPECT DU CAHIER DES CHARGES

Il était impératif de faire figurer la croix de Lorraine. J'ai choisi de lui donner la place centrale et de la faire rayonner, de lui imprimer une forme dynamique, organique. L'idée m'est venue de la transposer dans un élément végétal en l'inscrivant dans les nervures d'une simple « feuille au vent » : ainsi la croix devient la structure qui irrigue la composition tout entière.

Je me suis inspirée également des derniers mots de l'Appel du 18 juin prononcés par le Général De Gaulle :

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ». Cette œuvre, je l'ai donc voulue comme une forme en mouvement (un flambeau d'espoir, un arbre de vie, une flèche qui pointe le ciel) portant haut et fort les valeurs de la Résistance. Et le mouvement ascendant du projet (dans son dessin et dans la progression des couleurs) renforce son message : il va résolument du chaos vers la lumière ; des épines-fils barbelés jusqu'au printemps-espoir et son échappée de pétales de pommiers.

LE SITE CHOISI

Le mur-pignon de l'école de musique s'est avéré idéal pour installer cette mosaïque spectaculaire tout en établissant un dialogue presque naturel avec le monument aux morts. L'audace et la réussite espérée de ce projet tiennent beaucoup à l'idée de Monsieur le Maire de positionner la feuille en suspens, décollée du mur, comme emportée par le vent ; ce qui allège et anime cet espace.

DES ÉLÉMENTS
SYMBOLIQUES
AGISSENT EN
FILIGRANE

➤ la palette des verts est associée à l'espérance, à la vitalité, à l'immortalité, à la renaissance... et évoque la résille du bocage du Cotentin vu du ciel.
➤ les 8 points argentés représentent les 8 réseaux de la Résistance de la Manche.
➤ les milliers de tesselles représentent les résistants, cette mosaïque de personnalités unies par le même élan et le même courage. Chaque fragment incarne le cœur battant de ceux qui ont tant donné d'eux-mêmes.
➤ le rendu de la matière-mosaïque parle aussi : surface chatoyante, lumineuse, mouvante. Une matière vibrante, où chaque partie, reliée au tout, est à l'image du mouvement de la Résistance : un ensemble en action, résolument solidaire, et porteur de vie.

Sur le plan pratique, le défi est d'assurer la pérennité de la mosaïque. Ce projet acrobatique a demandé un travail d'étude préalable très sérieux : contraintes de



poids (200 kg à faire tenir en l'air !) et fiabilité des matériaux utilisés en extérieur (inox, nid d'abeille, CP nautique, colles époxy très étudiées...).

Un vrai travail d'équipe : avec les Services techniques de la mairie, toujours à l'écoute pour trouver les meilleures solutions ; avec l'entreprise « L'ART DE FER » qui réalise la partie métal des supports ; avec Gilles FRENÉE qui assure notamment la partie cruciale des collages.

Une fois en place, cette feuille au vent paraîtra si facile... Comment imaginer la complexité du travail ?

Une exposition du making-of est prévue en

juin pour en montrer toutes les étapes, en accord avec l'esprit pédagogique de cette aventure.

Cet hommage à la Résistance, je le vis avec ferveur. Sa réalisation a valeur de prière, d'abord à l'adresse de tous ceux qui ont résisté. Mais aussi à tous ceux qui ont la responsabilité de défendre aujourd'hui les 8 mots écrits au pourtour de la feuille : SOLIDARITÉ, TOLÉRANCE, PAIX, COURAGE, ENGAGEMENT, JUSTICE, ÂME, RESPECT.

Vous, moi, nous sommes tous concernés.

Cécile BOUVAREL



CONCERT
DE LA LIBÉRATION
DE VALOGNES

SAMEDI 22 JUIN 2024 À 16 HEURES
PLACE GÉNÉRAL DE GAULLE (*)

(*) En cas de pluie, repli salle omnisports
Gilbert Février - Avenue de la Planque
Saint-Jean



La question de l'attractivité d'un territoire ou d'une collectivité, est aujourd'hui au cœur des préoccupations de tous les élus, conscients de l'enjeu majeur qu'elle représente pour la dynamique et l'avenir de tout un secteur.

Parfois même vécue comme une sorte de compétition, voire de concurrence entre les collectivités, l'attractivité ne se décrète pas, elle se construit, elle s'élabore, elle se peaufine avec le concours de l'ensemble des acteurs qui vivent sur ce territoire.

MAIS, AU FAIT, C'EST QUOI
L'ATTRACTIVITÉ D'UNE COMMUNE ?

Il serait erroné de croire que cela se résume au seul facteur économique et commercial d'un territoire. Elle regroupe en réalité de très nombreux critères totalement imbriqués, au point qu'il semble parfois difficile de les prioriser. La situation géographique est à l'évidence un des premiers facteurs qui influent sur l'attractivité d'une commune. Dans ce domaine, force est de constater que Valognes bénéficie d'une situation exceptionnelle qui remonte à plus de 2 000 ans, lorsque les Gaulois en ont choisi le site pour s'implanter au centre de la presqu'île. Aujourd'hui, notre ville profite de cette situation, des voies de communication qu'elles soient routières ou ferroviaires.

Quand on pose la question à de futurs habitants d'un territoire pour connaître les critères qui leur permettent de choisir leur lieu de vie, les équipements publics, scolaires, sportifs et culturels viennent en bonne place après l'emploi et la qualité de l'habitat.

Aujourd'hui, la réponse de santé est aussi devenue importante pour nos concitoyens qui mesurent les difficultés rencontrées partout en France pour disposer de services médicaux adaptés à leurs attentes. Nous ne devons pas négliger l'importance du commerce et des

services à la personne qui jouent un rôle dans leur choix de vie. C'est tout cela qui conditionne la politique d'une municipalité afin de répondre à l'ensemble de ces critères.

Voilà ce qui nous a conduits à prendre des mesures pour rendre la ville de Valognes toujours plus accueillante, mieux adaptée à la circulation, au stationnement. C'est avec cette même volonté, dans ce même objectif, que nous avons décidé de construire de nouveaux équipements sportifs, scolaires et culturels, y compris en partenariat avec l'Agglomération du Cotentin, comme cela a été fait pour le pôle de santé libéral et ambulatoire.

Voilà pourquoi nous avons décidé de soutenir l'implantation de nouveaux commerces et avons cédé l'hôtel des impôts pour la création d'une belle entreprise de confection.



Voilà pourquoi nous entretenons des relations étroites avec l'association commerciale locale et que nous avons créé une cellule municipale dédiée à l'attractivité de notre commune. Voilà enfin pourquoi nous nous sommes engagés dans le dispositif national « Petites villes de demain » pour améliorer l'habitat, entretenir notre patrimoine et contribuer au développement de Valognes. Une politique d'engagement qui porte ses fruits et dont nous sommes fiers.

176
c'est le nombre
de points de vente
à Valognes

8 %
c'est le taux
de vacance
commerciale

AIDE À L'INSTALLATION
COMMERCIALE

La ville apporte, sur demande, un soutien financier lors de la reprise ou de la création d'une boutique de moins de 200 m².

- Travaux d'agencement intérieurs ou extérieurs liés à l'embellissement de vitrine : subvention de 25 % du montant HT des travaux, plafonnée à 3 000 € par local,
- Aide au paiement des loyers : subvention sur la 1^{ère} année du bail d'un montant de 25 % du loyer annuel HT, plafonnée à 2 000 € par local.

✉ maire@valognes.fr / 02 33 95 82 00

LES CHIFFRES 2023 :

5 commerces aidés
pour un montant global de 12 050 €
3 aides au titre des travaux
et 2 au titre de l'aide au paiement des loyers.

AUTRES AIDES :

Le dispositif Cotentin Proximité, cofinancé par l'Agglomération Le Cotentin, le Conseil départemental et la Région Normandie, qui comporte d'une part l'aide à l'innovation et d'autre part, l'aide à l'investissement.

✉ claire.epaillard@lecotentin.fr
www.lecotentin.fr
D'autres dispositifs sont mobilisables.
✉ nathalie.lesage-guilbaud@lecotentin.fr

DU NOUVEAU POUR VALOGNES
COMMERCES ET ARTISANS

Un bureau renouvelé pour l'Association de commerçants, animé par Laura ÉTASSE et Manon AUGUGLIORO, co-présidentes. La Municipalité, fidèle soutien de cette association, poursuivra son partenariat pour les actions à venir visant à promouvoir la dynamique commerciale de la ville.





TRAVAUX
UNE VILLE
QUI S'ADAPTE
DES AMÉNAGEMENTS POUR AMÉLIORER
LA SÉCURITÉ DE CHACUN
Délégation de **Jacky MOUCHEL**, Adjoint au Maire



CRÉATION DE
2 ZONES
DE REFUGE RUE
DES RELIGIEUSES

Afin de favoriser les croisements dans la partie haute de la rue, qui est en double sens de circulation, deux zones de refuge ont été créées. Ces aménagements permettent également de réduire la vitesse des automobilistes.



SÉCURISATION
DU PASSAGE PIÉTON
SITUÉ BOULEVARD
DE VERDUN

Afin de sécuriser la traversée piétonne de ce boulevard, un dispositif de huit plots lumineux avec détection radar a été installé. Cet aménagement matérialise distinctement le passage protégé, permettant ainsi d'attirer davantage la vigilance des automobilistes sur la présence de piétons désirant traverser.



MATÉRIALISATION
D'UN TROTTOIR
CHEMIN DE LA
VICTOIRE

Un trottoir a été créé en 2023 Chemin de la Victoire. Les travaux ont consisté en la pose de bordures et en la réfection de l'enrobé de l'accotement dans le but d'améliorer la sécurité des piétons dans leur cheminement.



DES TRAVAUX
D'ENTRETIEN
ET DE REMISE EN
ÉTAT
PLACE VICQ D'AZIR
ET RUE DE L'ÉGLISE

Afin de remédier à la dégradation des trottoirs de la place Vicq d'Azir (dalles granit descellées et saillantes) et des caniveaux de la première partie de la rue de l'église, des travaux de remise en état ont été réalisés en septembre :

➤ dépose et repose de dallage en granit sur le trottoir de la place Vicq d'Azir afin de sécuriser le cheminement des piétons,

➤ dépose du passage piéton en pavés granit repris en enrobé dans le but de faciliter la traversée de ce carrefour très emprunté,

➤ enlèvement des anciennes dalles granit rue de l'église, remplacées par un enrobé rouge.

En fin d'année 2022, des travaux d'entretien de voirie ont aussi concerné des secteurs plus excentrés :

➤ **Le carrefour rue du Pont Saint Jean** a été rénové ; les travaux ont consisté en une reprise globale par terrassement, empierrement, grave bitume, enrobé et reprise des peintures.

➤ **Le chemin du hameau Es Élie** a fait l'objet de travaux de terrassement et de confortement.

ET DES TRAVAUX À
VENIR EFFACEMENT
DES RÉSEAUX
AÉRIENS ROUTE DE
BRICQUEBEC

Dans le cadre de l'aménagement de la route de Bricquebec, en liaison avec les travaux du futur centre aquatique et le développement du quartier du Grand Saint-Lin, les réseaux aériens (lignes électriques, téléphoniques et d'éclairage public) seront supprimés puis reposés en sous-terrain. Une consultation des entreprises a été lancée en septembre pour un commencement des travaux début 2024.



CENTRE TECHNIQUE
DES CORDELIERS
2^{NDE} TRANCHE
DE TRAVAUX :
RÉHABILITATION
DE LA FERME DU
REFUGE

La 1^{ère} tranche de travaux de transfert des ateliers municipaux de la rue Binguet vers le Centre Technique des Cordeliers situé 14 avenue du Quesnay a consisté en la construction d'un bâtiment industriel qui accueille depuis 2019 les ateliers menuiserie et ferronnerie ainsi que le magasin municipal.

Afin de poursuivre cette opération, la Municipalité a entrepris la réhabilitation de la ferme du Refuge correspondant à l'ancien logement du gardien. Cette seconde tranche de travaux se décompose comme suit :

➤ Au rez-de-chaussée, des vestiaires hommes et femmes, une salle de restauration, un bureau, sur une surface d'environ 112 m².

➤ Au 1^{er} étage, des locaux administratifs comprenant deux bureaux, une salle de réunion, un local de reprographie et des sanitaires, sur une surface d'environ 93 m². Commencée en juin 2023, cette phase devrait se terminer dans le courant du 1^{er} trimestre 2024.

Le coût de l'opération s'élève à 433 550 € TTC ; la collectivité a reçu une subvention de l'État intitulée Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 79 350 €.



ZOOM MÉTIER

Mickaël LEGRET

Jardinier en production florale



800

c'est le nombre de visiteurs
à la Journée
portes-ouvertes des serres,
dimanche 14 mai 2023

Mickaël LEGRET veille sur le fleurissement de la ville en tant que jardinier en production florale depuis 2002. Il élabore chaque année le plan de fleurissement : choix des couleurs, des plantes et sujets pour chacun des 14 points de fleurissement principaux mais aussi pour les 215 suspensions et jardinières de la ville. Au quotidien, il prépare, cultive, surveille avec attention plantes, vivaces et arbustes qui viendront agrémenter les 420 m² de massifs ainsi que les jardinières.

- nombre de plantes dans les massifs réduit avec utilisation de sujets plus volumineux afin de conserver un aspect visuel agréable,
- mise en place de la lutte biologique : utilisation d'insectes auxiliaires pour faire face aux pucerons, cochenilles, trips et aleurodes,
- abaissement de la température de chauffage dans les serres.

Le développement durable est au cœur des préoccupations de la collectivité. Ainsi, diverses actions auxquelles Mickaël LEGRET participe activement, ont été mises en œuvre :

- arrosage des jardinières et suspensions réduit à deux tournées par semaine depuis 2022 au lieu de trois précédemment,
- pots, godets, clayettes, plaques de distançage, systématiquement réutilisés/recyclés,

LES SERRES EN QUELQUES CHIFFRES :

8 000

plantes cultivées pour
les plantations de printemps

9 000

plantes cultivées pour
les plantations d'automne

450

chrysanthèmes

4 700

bulbes piqués en octobre
pour le printemps suivant

500

vivaces

70

arbustes

et sans oublier la culture
et l'entretien d'une centaine
de plantes vertes.

UN PATRIMOINE
VÉGÉTAL ET UNE MISE
EN VALEUR RECONNUS :
depuis 2013, le label
« Villes et villages Fleuris » 3 fleurs
est reconduit



LA POPULATION VALOGNAISE SERA RECENSÉE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2024

Le recensement a lieu tous les 5 ans et concerne toute la population. Vous serez prévenu(e) par la mairie, soit par courrier, soit par la visite de l'un des agents recenseurs.

DES CHIFFRES POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les projets peuvent être envisagés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...).

UTILE POUR VOUS

Le recensement de la population est un outil d'aide à la décision. Au niveau local, il sert notamment à dimensionner les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), à déterminer les moyens de transports à développer...

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ÉTAT CIVIL - COMMUNICATION

UNE VILLE QUI ACCOMPAGNE

Délégation de Ghislaine DENNEBOUY, Adjointe au Maire

UTILE POUR LES COMMUNES ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

Des chiffres du recensement de la population, découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants, dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION ENCADRÉ PAR LA LOI

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), qui est chargé par la loi de réaliser le recensement de la population en partenariat avec les communes, peut effectuer le recensement général de la population. L'INSEE l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Les données ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal et vos informations sont strictement confidentielles.

SIMPLE ET RAPIDE, LE RECENSEMENT EN LIGNE

L'agent recenseur vous remettra une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site : **le-recensement-et-moi.fr** ; ainsi, vous pourrez remplir le questionnaire en ligne.

La résidence où vous devez vous faire recenser est **votre résidence principale**. Si un agent recenseur vous contacte néanmoins dans votre résidence secondaire, vous n'avez pas à remplir de questionnaire, l'agent ne relèvera que quelques informations.



CIMETIÈRES

NUMÉRISATION DES PLANS DES CIMETIÈRES D'ALLEAUME ET SAINT-MALO l'accès aux informations pour tous

Un nouveau service innovant pour les citoyens sera mis en œuvre au cours du 1^{er} semestre 2024, permettant d'avoir accès à toutes les informations concernant les cimetières d'Alleaume et Saint-Malo. L'objectif est de donner aux citoyens la possibilité de retrouver leurs défunts, inhumés ou dont les cendres ont été dispersées. Il sera par ailleurs possible de rechercher les monuments remarquables et les personnages illustres de ces cimetières. Enfin, tous les documents relatifs à la gestion funéraire y seront accessibles : règlement des cimetières, tarifs, formulaires d'achat / renouvellements de concessions, etc.

<https://www.valognes.fr/mairie-et-services/demarches-administratives/cimetieres/>

L'ÉTAT CIVIL EN CHIFFRES

Titres d'identité	2022	2023	Comparaison 2023/2022 en %
CNIe	1 628	1 869	14,81 %
Passeport	1 148	1 307	13,85 %
TOTAL	2 776	3 176	

Actes	2022	2023
Décès	256	233
Mariages	31	22
PACS	20	14
Avis de naissance	49	45

UNE VILLE EN PARTAGE

SÉCURITÉ ET ESPACES PUBLICS

UNE VILLE QUI PROTÈGE

Délégation de **Gérard BREBANT**, Adjoint au Maire

QUAND LA JUSTICE REVIENT AU PALAIS

C'est en mars 2023 que le Maire de Valognes a signé une convention avec Monsieur le Procureur de la République de Cherbourg afin que la justice puisse à nouveau être rendue au Tribunal de la ville, qui était désaffecté depuis la loi DATI de 2007.

Pierre-Yves MAROT, Procureur de la République, a rappelé lors de la signature de cette convention que l'objectif était double : rapprocher la justice des justiciables au premier chef et désengorger le tribunal de Cherbourg par la même occasion.

Une fois par semaine, chaque jeudi, deux procureurs délégués reçoivent des justiciables du secteur, passibles de peines liées à des petits délits assortis de moins de cinq années de détention.

Patrick GICQUERE et Alain GEFFROY sont deux anciens gendarmes qui officient déjà sur Cherbourg depuis quelques années à raison de 800 dossiers par an et qui assurent ce service de proximité. Les affaires concernent pour la majorité, des infractions routières suivies d'un retrait immédiat de permis, des violences et des

petites dégradations, dont les plus grandes villes n'ont pas l'exclusivité.

Jacques COQUELIN n'a pas manqué de faire part de sa grande satisfaction de voir ainsi le Palais de Justice retrouver une activité liée à sa destination initiale.

Le Maire de Valognes a d'ailleurs profité de cette signature pour confirmer que la Municipalité n'est pas opposée à acquérir le bâtiment, actuellement propriété du Conseil Départemental de la Manche.

Ce magnifique édifice est pour l'heure utilisé comme annexe de l'école municipale de musique et pour quelques permanences dont celles des conciliateurs de justice et du Député Stéphane TRAVERTE. Le Procureur de la République, quant à lui, se félicite de voir « la justice rendue dans des lieux de justice qui ont de l'allure à l'heure où tout se dématérialise ».

Les signataires de cette convention ont également souligné qu'au regard de l'étendue géographique de la juridiction de Cherbourg qui couvre quasiment l'intégralité du Cotentin, l'activité judiciaire ne peut se concentrer sur le secteur urbain et doit pouvoir s'étendre en milieu rural.

Q U I Z

A • Quand puis-je bricoler, jardiner à mon domicile avec des outils bruyants ?

B • Combien de temps puis-je stationner mon véhicule en zone bleue ?

C • Que dois-je faire si je découvre un nid de frelons asiatiques ?

RÉPONSE :
A = du lundi au vendredi : 8h30/12h00 et le samedi : 9h00/12h00 et 15h00/19h00
B = stationnement gratuit autorisé 1h30 du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 (sauf jours fériés)
C = Remise d'un disque aux administrés sur demande, à l'accueil de la mairie
Sanction : non-respect de la durée autorisée, absence de disque ou non-lisibilité (35 €)
Je n'interviens pas moi-même. Je contacte au plus tôt, la Police municipale en indiquant mes coordonnées et la localisation du nid - 06 16 24 32 37.
En 2023, 64 nids traités + d'infos : fdgdon50.com

Association d'utilité publique, la Fédération Française des Donneurs de Sang Bénévoles, composée de 2.850 associations et 750 000 bénévoles répartis sur tout le territoire, est le trait d'union entre les différentes associations de donneurs, assure le partenariat avec les organismes institutionnels, collabore à la sécurité transfusionnelle sur l'ensemble de la chaîne.

Au plan local, l'association des donneurs de sang bénévoles du Nord-Cotentin fait partie de l'Union départementale de la Manche qui compte 20 associations ayant pour objectifs de promouvoir le don du sang, de recruter de nouveaux donneurs et de les fidéliser. Quarante-sept bénévoles œuvrent sur notre territoire, lors d'événements sportifs, festifs et culturels : forum des associations, les Foulées de La Presse de la Manche, la Tollévestaise....).

À l'heure actuelle, rien ne remplace le sang. Les produits sanguins issus du don de sang sauvent des vies, qu'ils soient distribués sous forme de transfusion ou de médicaments. Chaque jour en France, l'Établissement Français du Sang doit relever le défi de collecter 10 000 dons dont 500 en Normandie pour subvenir aux besoins des patients. La mobilisation régulière des donneurs est indispensable pour répondre à ce défi quotidien. Cet enjeu majeur et durable ne pourrait être relevé sans le soutien précieux et l'engagement des bénévoles et des Municipalités. Bien que le don le plus courant soit le don de sang total, nous pouvons également faire don de plasma et de plaquettes.

Être donneur de sang, c'est être l'un des maillons d'une grande chaîne de solidarité citoyenne. Retrouvez les dates des différents jours de collecte en 2024 sur Valognes dans les INFOS PRATIQUES.

Jacques COTTEBRUNE

Président du comité régional fédéré pour le don de sang de Normandie
Président de l'union départementale fédérée pour le don de sang bénévole de la Manche
Président de l'association pour le don de sang bénévole du Nord-Cotentin.

www.adsbnc.fr
jacques.cottebrune@wanadoo.fr
contact-adsbnc@adsbnc.fr



LES AMIS DE L'ORGUE DE VALOGNES

SAUVONS NOTRE ORGUE UNIQUE EN FRANCE !

Valognes, Ville d'art et d'histoire, attachée à ses hôtels particuliers et à tout son patrimoine, possède un chef-d'œuvre en péril : son grand orgue. Le connaissez-vous ? Allez le voir ! Inauguré en 1969, à la pointe de la technologie d'après-guerre, partie intégrante de la Reconstruction, il repose sur un podium en béton armé – tel un blockhaus suspendu à une falaise – orné d'un décor qui rappelle des tirs croisés entre combattants. Au-dessus, un rang de tuyaux dessine un V comme Victoire. L'ensemble de l'orgue prend la forme d'un voilier qui rappelle d'une part le Débarquement, d'autre part l'arrivée par la mer de saint Malo au VI^e siècle, sous le patronage duquel a été mise la collégiale de Valognes. Vous pouvez aller voir cet instrument de musique, ce mémorial construit en hommage à la paix retrouvée, mais vous ne pouvez plus l'entendre !

En effet, l'usure du temps et l'empoussièrement ont eu raison de lui, le silence a remplacé la musique, il s'est éteint en septembre 2023. C'est d'abord la structure porteuse de l'orgue qui a été victime d'une invasion spectaculaire de vrillette, insecte ravageur qui détériore dangereusement le bois. En outre, l'électrification n'est plus aux normes, certaines commandes électroniques ne fonctionnent plus, de nombreux tuyaux sont empoussiérés, désaccordés, pliés... muets !

Nous devons transmettre aux générations futures cette œuvre d'art locale, née de la Libération ; nous pouvons sauver cet instrument unique en France qui, outre son rôle liturgique, participe au rayonnement culturel de Valognes : concerts, venue d'artistes, rôle pédagogique...

Comment ? En adhérant aux Amis de l'orgue de Valognes, association créée en 2021 par trois jeunes passionnés ; en faisant un don ; en parrainant un ou plusieurs des 2300 tuyaux qui feront longtemps entendre votre voix dans cette œuvre collective (Bulletins à votre disposition près de l'orgue).

Guillaume LECHEVALIER-BOISSEL
Président de l'association

orguevalognes.wixsite.com/aopv
HelloAsso (don en ligne) :
Les Amis de l'orgue de Valognes
association.opv@gmail.com



UNE VILLE CONNECTÉE

LA FIBRE OPTIQUE EST DISPONIBLE À VALOGNES

L'ADSL S'EN VA ! C'EST LE MOMENT DE PASSER À LA FIBRE OPTIQUE !

Vous le savez certainement, le réseau téléphonique traditionnel va disparaître. L'arrêt de la commercialisation est d'ores et déjà engagé. L'opérateur historique national a annoncé « retirer » toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de la téléphonie et de l'ADSL.

Sur la Ville de Valognes, près de 4 700 logements et entreprises sont déjà éligibles à la fibre optique et peuvent bénéficier d'une connexion ultra rapide et de tous les avantages du numérique au quotidien.

À l'heure d'une vie quotidienne de plus en plus numérique et de la digitalisation des entreprises, le très haut débit devient essentiel voire stratégique. C'est pourquoi la fibre optique est la solution adaptée pour répondre aux usages numériques du quotidien.

Les particuliers en ont besoin pour télétravailler, accéder à tous les services administratifs, se former (e-éducation), se soigner, maintenir des relations sociales, se divertir (films, streaming, jeux en ligne...).

DÉPLOIEMENT

Depuis 2014, le Très Haut Débit arrive progressivement dans le département de la Manche grâce à l'action publique du Syndicat Mixte Manche Numérique, de la Région Normandie, du Département de la Manche, des 8 intercommunalités de la Manche et au soutien de l'État et de l'Union Européenne.

Manche Fibre a pour mission d'exploiter, maintenir et commercialiser le réseau fibre.

À Valognes, la construction des dernières prises optiques est prévue en 2024 et en 2025. Ce nouveau déploiement permettra aux 620 foyers restants d'accéder à une connexion très haut débit grâce à un abonnement en fibre optique.

Testez votre éligibilité sur
manche-fibre.fr/eligibilite

Rendez-vous sur manche-fibre.fr

MancheFibre
by **altitude** Infra.

Un réseau mené par

**manche
numerique**
TERRITOIRES • RÉSEAUX • SERVICES

UN NOUVEL AVENIR POUR VALOGNES

**ATTRACTIVITÉ : PROPOSER
ET PROMOUVOIR UNE OFFRE
DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉE
ACCESSIBLE AUX JEUNES
MÉNAGES**

Le prochain recensement permettra d'obtenir une photographie fidèle de la population valognaise et de son évolution depuis 2018. Ce nouveau diagnostic pourrait confirmer la tendance affichée par l'INSEE en 2020 : peu d'évolution démographique (1% de nouveaux arrivants compensait tout juste les -1% du solde naturel), moins de familles avec enfants (44,7% de ménages d'une personne et 26,2 % de couples sans enfant), une population vieillissante (22% de 45-59 ans et 40% de plus de 60 ans). Il orientera la politique municipale des prochaines années pour mieux répondre aux besoins des Valognais mais il invitera aussi à réfléchir aux mesures qui permettraient de favoriser l'installation des jeunes ménages à Valognes. C'est pour nous un enjeu majeur pour l'avenir et la vitalité de notre ville sur lequel nous nous sommes très régulièrement exprimés dans ces colonnes depuis 2014. Faute de place, nous l'aborderons ici sous le seul prisme du logement.

➤ **Limiter la multiplication des lotissements toujours plus éloignés du cœur de ville**

Valognes s'étend en lotissements toujours plus éloignés du centre-ville, ce qui rend désormais nécessaire le déploiement par la communauté d'agglomération d'une offre de transport en commun. Ce type de logements résidentiels semble particulièrement prisé par les seniors retraités qui veulent se rapprocher d'un pôle urbain à échelle humaine offrant toute la palette de services utiles. Mais l'accessibilité à la propriété reste trop

chère à Valognes pour la plupart des jeunes ménages, ce qui favorise leur installation dans des communes voisines au prix d'une dépendance automobile quotidienne à une voire deux voitures. Il convient de favoriser l'installation des jeunes sur le territoire communal en développant des dispositifs d'aide à l'accession à la propriété.

➤ **Disposer d'une offre de logements sociaux dignes**

Les logements sociaux se dégradent. Certaines familles vivent dans des conditions d'hébergement précaires si ce n'est indignes. Elles subissent comme une double peine une inflation grevant leur panier de courses et augmentant drastiquement leurs dépenses de chauffage dans des logements devenus pour certains de véritables passoires énergétiques. Ceux de catégorie G sortiront prochainement du parc locatif. La construction de logements sociaux neufs et la réhabilitation de ceux qui pourront l'être devient une urgence sociale à Valognes. 901 demandes de logement social sont comptabilisées dont 607 premières demandes pour un parc de 898 logements.

➤ **Engager la ville dans un vaste programme de réhabilitation du parc privé de centre-ville**

Le parc privé se dégrade lui-aussi et l'habitat de centre-ville ne répond plus aux exigences thermiques et aux besoins de la population. Nous saluons l'initiative qui a permis de déposer une friche commerciale rue Henri Cornat pour construire à sa place un immeuble neuf regroupant une offre de services et des logements, tout comme la réhabilitation de l'hôtel Sivard de Beaulieu pour le Béguinage Solidaire. Ces projets doivent être encouragés et soutenus car l'habitat de centre-ville pourrait répondre aux besoins locatifs des jeunes, des jeunes ménages mais aussi des plus anciens qui pourraient disposer de logements

accessibles, à proximité des services, à l'heure où le maintien à domicile doit être favorisé et accompagné. Pour cela, nous appelons à la mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Elle permettra de disposer d'un accompagnement technique et financier des propriétaires. Elle est une priorité pour favoriser la réhabilitation des logements de centre-ville.

➤ **Ouvrir un guichet unique pour le logement**

Les dispositifs d'aides des locataires et des propriétaires sont nombreux, techniques, souvent méconnus. C'est pourquoi nous proposons l'ouverture à la mairie d'un guichet unique pour le logement qui permettrait d'accompagner et d'orienter les Valognais et les futurs Valognais dans la réalisation de leur projet de location, de rénovation ou de construction, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat du Cotentin et d'une politique de la ville en faveur du logement.

➤ **Favoriser les mobilités douces**

Si l'offre de logement est essentielle, elle n'est pour autant pas suffisante pour donner envie aux jeunes ménages de venir vivre à Valognes. Ses infrastructures, son offre de services, la richesse de son tissu associatif et sportif sont autant d'atouts à promouvoir. Mais, Valognes doit aussi afficher son ambition de devenir la ville de demain en engageant un programme d'aménagements urbains sécurisés favorisant les mobilités douces. Valognes offre la possibilité de pouvoir « tout faire à pied ou à vélo ». C'est une attente forte dans la population, plus forte encore chez les jeunes ménages. Valognes doit pouvoir y répondre.

Fabrice RODRIGUEZ
Sylvie HERVIEU
Stéphane LAINE
Mathilde CHALLIER
Antoine LEFORESTIER

INFOS PRATIQUES

MAIRIE SERVICES ADMINISTRATIFS

Place du Général De Gaulle BP 301
50700 VALOGNES
Ouverts au public du lundi au jeudi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Tél : 02.33.95.82.00
Fax : 02.33.40.49.69
✉ contact@valognes.fr
Site : valognes.fr

CONTACTS MAIRIE SERVICES ADMINISTRATIFS

✉ administration-generale@valognes.fr
✉ drh@valognes.fr
✉ etatcivil@valognes.fr
✉ finances@valognes.fr
✉ salles-municipales@valognes.fr

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

8, rue Binguet - 50700 VALOGNES
Ouverts au public du lundi au jeudi
8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi : 8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Tél : 02.33.95.82.01 / Fax : 02.33.95.82.13

CONTACTS MAIRIE SERVICES TECHNIQUES :

✉ batiments-communaux@valognes.fr
✉ environnement@valognes.fr
✉ secretariat-technique@valognes.fr

SERVICE URBANISME ET AFFAIRES FONCIÈRES GUICHET UNIQUE

8 rue Binguet - 50700 VALOGNES
Ouvert au public du lundi au jeudi
8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Le vendredi : 8h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00
Tél : 02.33.95.82.01
✉ urbanisme@valognes.fr

URGENCES EAU

07.87.97.37.30

URGENCES GRDF

0.800.47.33.33

URGENCES ENEDIS

09.726.750.50

POLICE MUNICIPALE

5 bis rue Léopold Delisle
50700 VALOGNES
06.16.24.32.37
02.33.95.82.02
✉ police-municipale@valognes.fr

CIMETIÈRES D'ALLEAUME ET SAINT-MALO

Du 1^{er} mars au 15 novembre : 8h30 > 19h00
Du 16 novembre à fin février : 8h30 > 17h00

CULTURE PATRIMOINE

Hôtel-Dieu - 11, rue de l'Hôtel-Dieu
50700 VALOGNES
Tél : 02.33.21.62.70 / Fax : 02.33.21.62.74
✉ hotel-dieu@valognes.fr
✉ culture@valognes.fr

MÉDIATHÈQUE JULIEN DE LAILLIER

Rue Pierre Godefroy - 50700 VALOGNES
02.33.95.82.40
Mardi, jeudi, vendredi : 13h00 > 18h30
Mercredi et samedi :
10h30 > 12h30 / 14h00 > 17h30
Lecture sur place
et consultation internet - Wifi gratuit
✉ bibliotheque@valognes.fr
www.mediatheque.valognes.fr
Réseau LIRE@COEUR :
✉ lireaceur@lecotentin.fr
Site : bibliotheques-coeur.cotentin.fr

MUSÉE RÉGIONAL DU CIDRE

5 bis rue du Petit Versailles - 50700 VALOGNES
06.75.89.89.52
Réouverture partielle du musée suite
aux travaux
✉ patrimoine@valognes.fr

SPORTS – INFRASTRUCTURES SPORTIVES – ÉVÈNEMENTIEL

5 bis rue Léopold Delisle - 50700 VALOGNES
Horaires (idem mairie)
Tél : 02.33.95.82.16
✉ sports@valognes.fr

JEUNESSE – VIE ASSOCIATIVE

5 bis, rue Léopold Delisle - 50700 VALOGNES
Horaires (idem mairie)
Centre de loisirs sans hébergement
Tél : 02.33.95.82.44
✉ jeunesse@valognes.fr
Associations
Tél : 02.33.95.82.43
✉ vieassociative@valognes.fr

ESPACE JEUNES DE L'HÔTEL-DIEU

11, rue de l'Hôtel-Dieu - 50700 VALOGNES
Tél : 02.33.21.62.70
✉ espace-jeunes@valognes.fr
Périodes scolaires :
Du lundi au vendredi de 12h00 à 18h00
Pendant les vacances scolaires :
Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00

CENTRE FAMILIAL ET SOCIAL

6 rue Binguet - 50700 VALOGNES
Horaires (idem mairie)
Tél : 02.33.95.82.30 / Fax 02.33.40.23.17
✉ actionsociale@valognes.fr

SERVICE ÉDUCATION

Centre Familial et Social
6 rue Binguet - 50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.82.31
✉ enseignement@valognes.fr
➤ INSCRIPTIONS SCOLAIRES
➤ ACCUEILS PÉRISCOLAIRES
Écoles maternelles et élémentaires publiques
7h30 > 8h35/ 12h00 > 12h30
13h15 > 13h35 / 16h30 > 18h30
➤ ATELIERS PÉRISCOLAIRES
Écoles maternelles et élémentaires publiques
Lundi, mardi, jeudi :
16h30 > 17h30
➤ MERCREDIS LOISIRS "Les Barbelottes"
Rue Alexis de Tocqueville
8h00 > 18h00 en journée ou demi-journée

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Place Jacques Lemarinel - 50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.00.58
✉ ecole-musique@valognes.fr

CAMPING MUNICIPAL « LE BOCAGE »

Rue Neuve - 50700 VALOGNES
06.33.67.62.30
Ouvert du 1^{er} avril au 15 octobre
Aire de camping-car
Borne de service – 8 places
✉ camping@valognes.fr

MAISON DES SOLIDARITÉS

2 B rue Burnouf - 50700 VALOGNES
Le Secours Catholique
✉ annabelle.levaufre@outlook.fr
Le Secours Populaire
✉ spf50.valognes@orange.fr
La Croix Rouge Française
✉ ul.ouve-saire@croix-rouge.fr
GIP TANDEM
✉ melanie.desquesnes@giptandem.fr
GEM L'ALIZÉ
✉ lalize50@gmail.com
Le Club de bridge
✉ bridgevalognes@gmail.com
Valognes Activités en Temps Partagé
✉ jpleonard2@wanadoo.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

Siège administratif :
Hôtel Atlantique – Boulevard Félix Amiot
BP 60250 – 50100 CHERBOURG EN COTENTIN
Site : lecotentin.fr

MAISON DU COTENTIN DU CŒUR DU COTENTIN

22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES
Bureaux ouverts au public
Du lundi au vendredi :
8h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Tél : 02.33.40.08.60
✉ contact.coeurcotentin@lecotentin.fr

DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU

6, allée de la Poste - 50700 VALOGNES
Bureaux ouverts au public
Du lundi au vendredi
9h00 > 12h00 / 14h00 > 17h00
Tél : 02.33.03.03.01
Sébastien THÉRÈZE, Responsable
du service de l'eau
✉ sebastien.thereze@lecotentin.fr

CENTRE INSTRUCTEUR ADS CENTRE-EST COTENTIN

12, rue Binguet – 50700 VALOGNES
Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi
Tél : 09.71.16.21.90
✉ ciec@lecotentin.fr

RELAIS PETITE ENFANCE DU CŒUR DU COTENTIN

Pôle de proximité
22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES
Permanences sur RDV
Lundi et Jeudi : 14h00 > 17h00
Mercredi : 9h00 > 12h00
Aurélie FLOQUET : 06.72.18.28.91
Élodie MINERBE : 06.30.78.22.76
Pearl HUBER : 06.82.64.86.45 / 02.33.04.38.56
✉ rpe.coeurcotentin@lecotentin.fr

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL « LA FARANDOLE »

Maison de Services Au Public
22, rue de Poterie – 50700 VALOGNES
Ouverte du lundi au vendredi : 7h30 > 18h30
Fermeture annuelle une semaine à Noël
et trois semaines en août
Fermée les jours fériés et le vendredi de
L'Ascension
Renseignements et inscriptions :
02.33.40.36.35
✉ creche.valognes@lecotentin.fr

OFFICE DE TOURISME DU COTENTIN

www.encotentin.fr
Bureau d'information touristique
25, rue de l'église – 50700 VALOGNES
Tél : 0 805 320 200
✉ contact@ot-cotentin.fr
Site : encotentin.fr

Ouvert toute l'année
➤ BASSE-SAISON du 2 janvier au 31 mars
et du 6 novembre au 31 décembre
Du lundi au vendredi :
9h30 > 12h30 / 14h00 > 17h00

➤ MOYENNE SAISON du 1^{er} avril au 30 juin
et du 1^{er} septembre au 5 novembre
Du mardi au samedi :
9h30 > 12h30 / 13h30 > 18h00

➤ HAUTE SAISON du 1^{er} juillet au 31 août
Du lundi au samedi
9h30 > 12h30 / 13h30 > 18h30

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE « LE CLOS DU COTENTIN »

21, rue du Grand Moulin – 50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.01.26
✉ pah.clos.cotentin@lecotentin.fr

DÉCHETTERIE COMMUNAUTAIRE

La Fosse Prémensil - 50700 VALOGNES
Tél : 02.33.95.21.05

➤ PARTICULIERS :
➢ Du Lundi au samedi
Du 1^{er} octobre au 31 mars :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30
Fermeture : dimanche et jours fériés
➢ Du 1^{er} avril au 30 septembre :
9h00 > 12h00 / 13h30 > 18h30
Fermeture : dimanche et jours fériés

➤ PROFESSIONNELS :
Ouverture identique aux particuliers,
sauf week-ends
Fermeture : samedi, dimanche et jours fériés



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES RECYCLABLES EN PORTE-À-PORTE

Déchets à présenter la veille au soir à partir
de 19h00 (Collecte à partir de 6h00)

HYPER CENTRE

OM MARDI ET VENDREDI, TOUTES LES SEMAINES
ER MERCREDI, TOUTES LES SEMAINES

URBAIN

OM VENDREDI, TOUTES LES SEMAINES
ER MERCREDI, TOUTES LES SEMAINES

EXTÉRIEUR

OM LUNDI, SEMAINES PAIRES
ER LUNDI, SEMAINES IMPAIRES

ZA D'ARMANVILLE

OM JEUDI, TOUTES LES SEMAINES
ER JEUDI, TOUTES LES SEMAINES

OM = Ordures ménagères
ER = Emballages recyclables



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

DON DU SANG EN 2024

Salle du château :
➤ Mercredi 28 février
➤ Jeudi 29 février
➤ Lundi 29 avril
➤ Mardi 30 avril
➤ Lundi 24 juin
➤ Mardi 25 juin
➤ Mercredi 28 août
➤ Jeudi 29 août
➤ Mercredi 30 octobre
➤ Jeudi 26 décembre



ENFIN LES BEAUX JOURS

Festival • Edition #6
du 13 au 16 mars 2024
VALOGNES